

En séance de conseil communautaire du 11 avril 2024
les délibérations suivantes ont été examinées par l'assemblée :

Date de la séance	N°	Objet	Décision (vote)
11/04/2024	2024-04-01	Approbation du compte de gestion du trésorier - BP général 2023	Unanimité
	2024-04-02	Approbation du compte administratif 2023 - budget général	Unanimité
	2024-04-03	Approbation du compte de gestion du trésorier - BP annexe OM 2023	Unanimité
	2024-04-04	Approbation du compte administratif 2023 - budget annexe OM	Unanimité
	2024-04-05	Approbation du compte de gestion du trésorier - BP annexe ZAE 2023	Unanimité
	2024-04-06	Approbation du compte administratif 2023 - budget annexe ZAE	Unanimité
	2024-04-07	Approbation du compte de gestion du trésorier - BP annexe SPANC 2023	Unanimité
	2024-04-08	Approbation du compte administratif 2023 - budget annexe SPANC	Unanimité
	2024-04-09	Approbation du compte de gestion du trésorier - BP annexe Régie eau 2023	Unanimité
	2024-04-10	Approbation du compte administratif 2023 - budget annexe Régie eau	Unanimité
	2024-04-11	Approbation du compte de gestion du trésorier - BP annexe Régie Assainissement 2023	Unanimité
	2024-04-12	Approbation du compte administratif 2023 - budget annexe Régie assainissement	Unanimité
	2024-04-13	Affectation des résultats au budget général 2024	Unanimité
	2024-04-14	Affectation des résultats au budget annexe OM 2024	Unanimité
	2024-04-15	Affectation des résultats au budget annexe ZAE 2024	Unanimité
	2024-04-16	Affectation des résultats au budget annexe Régie eau 2024	Unanimité
	2024-04-17	Affectation des résultats au budget annexe Régie assainissement 2024	Unanimité
	2024-04-18	Tarifs "eau potable" 2024	42 voix pour, 2 voix contre, 4 abstentions
	2024-04-19	Tarifs "assainissement collectif" 2024	45 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention
	2024-04-20	Vote des taxes directes locales 2024	Unanimité
	2024-04-21	Vote du produit attendu - taxe GEMAPI 2024	Unanimité
	2024-04-22	BP 2024 - budget général	Unanimité
	2024-04-23	BP 2024 - budget annexe OM	Unanimité
	2024-04-24	BP 2024 - budget annexe ZAE	Unanimité
	2024-04-25	BP 2024 - budget annexe Régie eau	Unanimité
	2024-04-26	BP 2024 - budget annexe Régie assainissement	Unanimité
	2024-04-27	Attributions de compensation provisoires 2024	Unanimité
	2024-04-28	SIBHVO - modifie et remplace la délibération 2024-03-21	Unanimité

Le procès-verbal de cette séance sera publié sur le site internet de la communauté de communes : www.cc2vv.fr
et sera disponible à l'accueil de la collectivité à compter du 05/06/2024



**2 vallées
vertes**
de Communes

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 11 avril 2024****2024-04-01****BUDGET PRINCIPAL (07600) : Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 48

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-01

BUDGET PRINCIPAL (07600) : Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier

Le Président présente à l'assemblée le compte de gestion du **BUDGET PRINCIPAL de la CC2VV** pour l'exercice 2023, qui se présente comme suit :

Fonctionnement :

Excédent reporté : 2 716 035.49 €

Résultat de l'exercice : 810 639.77 €

Résultat cumulé : 3 526 675.26 €

Investissement

Résultat reporté : - 874 862.63 €

Résultat de l'exercice : 1 061 966.62 €

Résultat cumulé : 187 073.99 €

Résultat global de clôture : 3 713 749.25 €

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des présents et représentés prend acte du compte de gestion du trésorier pour ce budget et autorise le président à le signer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0



**2 vallées
vertes**
de Communes

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 11 avril 2024****2024-04-02****Compte administratif 2023 – BUDGET GENERAL**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 47

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-02

Compte administratif 2023 – BUDGET GENERAL

Le Président présente à l'assemblée le compte administratif du **BUDGET PRINCIPAL de la CC2VV** pour l'exercice 2023.

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. Christophe BOUVIER, vice-président, élu président de séance, approuve le compte administratif 2023 du budget principal, constatant sa conformité avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

Fonctionnement :

Excédent reporté : 2 716 035.49 €

Résultat de l'exercice : 810 639.77 €

Résultat cumulé : 3 526 675.26 €

Investissement

Résultat reporté : - 874 862.63 €

Résultat de l'exercice : 1 061 966.62 €

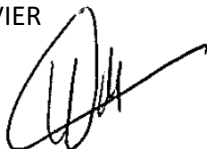
Résultat cumulé : 187 073.99 €

Résultat global de clôture : 3 713 749.25 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le vice-président,
Christophe BOUVIER



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 0

2 DÉLIBÉRATION N° 2024-04-02





2 vallées
vertes
de Communes

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 avril 2024

2024-04-03

BUDGET ANNEXE DECHETS (07601) : Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)

Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 48

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-03

BUDGET ANNEXE DECHETS (07601) : **Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier**

Le Président présente à l'assemblée le compte de gestion du **BUDGET ANNEXE « DECHETS » de la CC2VV** pour l'exercice 2023, qui se présente comme suit :

Fonctionnement :

Excédent reporté : 304 354.22 €

Résultat de l'exercice : 58 342.57€

Résultat cumulé : 362 696.79€

Investissement

Excédent reporté : 145 511.19 €

Résultat de l'exercice : 1 375 €

Résultat cumulé : 147 886.19€

Résultat global de clôture 510 582.98€

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des présents et représentés prend acte du compte de gestion du trésorier pour ce budget et autorise le président à le signer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0





**2 vallées
vertes**
de Communes

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 avril 2024

2024-04-04

Compte administratif 2023 – BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES »

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)

Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 47

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-04

Compte administratif 2023 – BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES »

Le Président présente à l'assemblée le compte administratif du **BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES » de la CC2VV** pour l'exercice 2023.

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. Christophe BOUVIER, vice-président, élu président de séance, approuve le compte administratif 2023 du budget annexe « OM », constatant sa conformité avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

Fonctionnement :

Excédent reporté : 304 354.22 €

Résultat de l'exercice : 58 342.57€

Résultat cumulé : 362 696.79€

Investissement

Excédent reporté : 145 511.19 €

Résultat de l'exercice : 1 375 €

Résultat cumulé : 147 886.19€

Résultat global de clôture 510 582.98€

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le vice-président,
Christophe BOUVIER



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 0

2 DÉLIBÉRATION N° 2024-04-04





République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 11 avril 2024****2024-04-05****BUDGET ANNEXE ZAE (07631) : Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 48

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-05

BUDGET ANNEXE ZAE (07631) : Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier

Le Président présente à l'assemblée le compte de gestion du **BUDGET ANNEXE « ZAE » de la CC2VV** pour l'exercice 2023, qui se présente comme suit :

Fonctionnement :

Excédent reporté : 97 549.08€

Résultat de l'exercice : - 2 550.36€

Résultat cumulé : 94 998.72€

Investissement

Résultat antérieur reporté : - 495 591.31€

Résultat de l'exercice : 5 533.28€

Résultat cumulé : - 490 057.73 €

Résultat global de clôture – 395 059.01€

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des présents et représentés prend acte du compte de gestion du trésorier pour ce budget et autorise le président à le signer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0





République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 11 avril 2024****2024-04-06****Compte administratif 2023 – BUDGET ANNEXE « ZONES D'ACTIVITES »**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 47

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-06

Compte administratif 2023 – BUDGET ANNEXE « ZONES D'ACTIVITES »

Le Président présente à l'assemblée le compte administratif du **BUDGET ANNEXE « ZONES D'ACTIVITES » de la CC2VV** pour l'exercice 2023.

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. Christophe BOUVIER, vice-président, élu président de séance, approuve le compte administratif 2023 du budget annexe « ZAE », constatant sa conformité avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

Fonctionnement :

Excédent reporté : 97 549.08€

Résultat de l'exercice : - 2550.36€

Résultat cumulé : 94 998.72€

Investissement

Résultat antérieur reporté : - 495 591.31€

Résultat de l'exercice : 5 533.28€

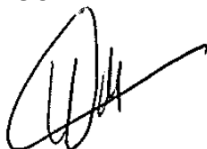
Résultat cumulé : - 490 057.73 €

Résultat global de clôture – 395 059.01€

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le vice-président,
Christophe BOUVIER



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 0

2 DÉLIBÉRATION N° 2024-04-06





République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 11 avril 2024****2024-04-07****BUDGET ANNEXE SPANC (07659) : Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 48

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-07

BUDGET ANNEXE SPANC (07659) : **Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier**

Le Président présente à l'assemblée le compte de gestion du **BUDGET ANNEXE « SPANC » de la CC2VV** pour l'exercice 2023, qui se présente comme suit :

Fonctionnement :

Excédent reporté : 16 970.42€
Résultat de l'exercice : -19 709.74€
Résultat cumulé : 260,68€

Investissement

Excédent reporté : 1 994.33€
Résultat de l'exercice : 1 888.44€
Résultat cumulé : 3 882.77€

Résultat global de clôture 4 143.45€

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des présents et représentés prend acte du compte de gestion du trésorier pour ce budget et autorise le président à le signer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 48
Voix contre : 0
Abstention : 0





République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 11 avril 2024****2024-04-08****Compte administratif 2023 – BUDGET ANNEXE « SPANC »**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 47

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONIOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-08

Compte administratif 2023 – BUDGET ANNEXE « SPANC »

Le Président présente à l'assemblée le compte administratif du **BUDGET ANNEXE « SPANC » de la CC2VV** pour l'exercice 2023.

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. Christophe BOUVIER, vice-président, élu président de séance, approuve le compte administratif 2023 du budget annexe « SPANC », constatant sa conformité avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

Fonctionnement :

Excédent reporté : 16 970.42€
Résultat de l'exercice : -19 709.74€
Résultat cumulé : 260.68€

Investissement

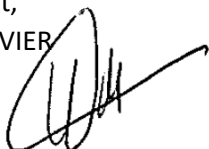
Excédent reporté : 1 994.33€
Résultat de l'exercice : 1 888.44€
Résultat cumulé : 3 882.77 €

Résultat global de clôture 4 143.45€

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le vice-président,
Christophe BOUVIER



2 DÉLIBÉRATION N° 2024-04-08

Délibération adoptée avec :
Voix pour : 47
Voix contre : 0
Abstention : 0



**2 vallées
vertes**
de Communes

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 11 avril 2024****2024-04-09****BUDGET ANNEXE REGIE EAU (07650) : Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 48

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-09

BUDGET ANNEXE REGIE EAU (07650) : Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier

Le Président présente à l'assemblée le compte de gestion du **BUDGET ANNEXE « REGIE EAU » de la CC2VV** pour l'exercice 2023, qui se présente comme suit :

Fonctionnement :

Excédent reporté : 120 876.61€

Résultat de l'exercice : - 117 422.35€

Résultat cumulé : 3 454.26€

Investissement

Résultat antérieur reporté : -13 341.09 €

Résultat de l'exercice : 487 914.27€

Résultat cumulé : 474 573.18 €

Résultat global de clôture 478 027.44€

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des présents et représentés prend acte du compte de gestion du trésorier pour ce budget et autorise le président à le signer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :
Voix pour : 48
Voix contre : 0
Abstention : 0

2 DÉLIBÉRATION N° 2024-04-09





2 Vallées Vertes
de Communes

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 avril 2024

2024-04-10

Compte administratif 2023 – BUDGET ANNEXE « REGIE EAU »

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)

Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 47

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-10

Compte administratif 2023 – BUDGET ANNEXE « REGIE EAU »

Le Président présente à l'assemblée le compte administratif du **BUDGET ANNEXE « REGIE EAU » de la CC2VV** pour l'exercice 2023.

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. Christophe BOUVIER, vice-président, élu président de séance, approuve le compte administratif 2023 du budget annexe « REGIE EAU », constatant sa conformité avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

Fonctionnement :

Excédent reporté : 120 876.61€

Résultat de l'exercice : - 117 422.35€

Résultat cumulé : 3 454.26€

Investissement

Résultat antérieur reporté : -13 341.09 €

Résultat de l'exercice : 487 914.27€

Résultat cumulé : 474 573.18 €

Résultat global de clôture 478 027.44€

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le vice-président,
Christophe BOUVIER



2 DÉLIBÉRATION N° 2024-04-10

Délibération adoptée avec :

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 0





République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 11 avril 2024****2024-04-11****BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT (07654) : Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 48

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-11

BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT (07654) : Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier

Le Président présente à l'assemblée le compte de gestion du **BUDGET ANNEXE « REGIE ASSAINISSEMENT » de la CC2VV** pour l'exercice 2023, qui se présente comme suit :

Fonctionnement :

Excédent reporté : 392 812.64€

Résultat de l'exercice : - 7 536.66€

Résultat cumulé : 385 275.98€

Investissement

Résultat reporté : - 190 246.72€

Résultat de l'exercice : -132 687.41€

Résultat cumulé : - 322 934.13€

Résultat global de clôture 62 341.85 €

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des présents et représentés prend acte du compte de gestion du trésorier pour ce budget et autorise le président à le signer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



2 DÉLIBÉRATION N° 2024-04-11

Délibération adoptée avec :
Voix pour : 48
Voix contre : 0
Abstention : 0





2 Vallées Vertes
de Communes

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 avril 2024

2024-04-12

Compte administratif 2023 – BUDGET ANNEXE « REGIE ASSAINISSEMENT »

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)

Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 47

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-12

Compte administratif 2023 – BUDGET ANNEXE « REGIE ASSAINISSEMENT »

Le Président présente à l'assemblée le compte administratif du **BUDGET ANNEXE « REGIE ASSAINISSEMENT » de la CC2VV** pour l'exercice 2023.

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. Christophe BOUVIER, vice-président, élu président de séance, approuve le compte administratif 2023 du budget annexe « REGIE ASSAINISSEMENT », constatant sa conformité avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

Fonctionnement :

Excédent reporté : 392 812.64€
Résultat de l'exercice : - 7 536.66€
Résultat cumulé : 385 275.98€

Investissement

Résultat reporté : - 190 246.72€
Résultat de l'exercice : -132 687.41€
Résultat cumulé : - 322 934.13€

Résultat global de clôture 62 341.85 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le vice-président,
Christophe BOUVIER



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 47
Voix contre : 0
Abstention : 0



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire du 11 avril 2024
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 39

Nombre de membres exprimés : 48

VOTES :

Pour : 48 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	810 639,77
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 716 035,49
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	3 526 675,26
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	187 073,99
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-10 000,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	3 526 675,26
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	3 526 675,26
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 11/04/2024 et de la publication le 11/04/2024

A PAYS DE CLERVAL, le 11/04/2024



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/07/2024
Publication : 24/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Cté de communes 2 Vallées Vertes
Budget Général CC2VV (650)

N° 2024 04 13m
2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire du 11 avril 2024
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation
du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, le Conseil
Communautaire
décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

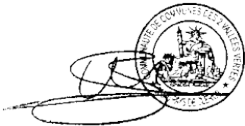
Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 39
Nombre de membres exprimés : 48
VOTES :
Pour : 48 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	810 639,77
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 716 035,49
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	3 526 675,26
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	187 073,99
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-10 000,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	3 526 675,26
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	700 000,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	2 826 675,26
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 11/04/2024 et de la publication le 11/04/2024

A PAYS DE CLERVAL, le 11/04/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire du 11 avril 2024
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 39

Nombre de membres exprimés : 48

VOTES :

Pour : 48 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	58 342,57
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	304 354,22
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	362 696,79
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	147 886,19
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	362 696,79
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	362 696,79
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 11/04/2024 et de la publication le 11/04/2024

A PAYS DE CLERVAL, le 11/04/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire du 11 avril 2024
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 39

Nombre de membres exprimés : 48

VOTES :

Pour : 48 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-2 550,36
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	97 549,08
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	94 998,72
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-490 057,73
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	490 057,73
AFFECTATION =C. = G. + H.	94 998,72
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	94 998,72
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 11/04/2024 et de la publication le 11/04/2024

A PAYS DE CLERVAL, le 11/04/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire du 11 avril 2024
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 39

Nombre de membres exprimés : 48

VOTES :

Pour : 48 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-117 422,35
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	120 876,61
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	3 454,26
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	474 573,18
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-206 999,38
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	3 454,26
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	3 454,26
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 22/04/2024 et de la publication le 22/04/2024

A PAYS DE CLERVAL, le 11/04/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire du 11 avril 2024
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 39

Nombre de membres exprimés : 48

VOTES :

Pour : 48 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-24 246,40
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif</u> :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	409 783,06
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	385 536,66
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-319 051,36
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-359 019,11
Besoin de financement = e + f	678 070,47
AFFECTATION (2) = d.	385 536,66
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	385 536,66
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 11/04/2024 et de la publication le 11/04/2024

A PAYS DE CLERVAL, le 11/04/2024





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 avril 2024

2024-04-18

Régie eau et assainissement : Validation des tarifs eau potable 2024

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (dont suppléés : 4)

Nombre de délégués titulaires absents : 36 (dont représentés : 9)

Votants : 48

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLO (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-18

Régie eau et assainissement : **Validation des tarifs eau potable 2024**

Emmanuel SPADETTO, vice-Président en charge du cycle de l'eau, rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes des 2 Vallées vertes est compétente en Eau et Assainissement depuis le 1er janvier 2020.

Les tarifs applicables à l'origine ont été fixés sur le principe d'une convergence tarifaire à échéance 2029, par délibération du conseil communautaire en date du 25 avril 2019.

Le Président Bruno EAUDREY rappelle que les éléments en lien avec la tarification de l'eau ont été débattus lors des deux précédents conseils communautaires dont celui consacré au Débat d'Orientation Budgétaire du 21/03/2024.

Le vice-président explique que le contexte et les éléments collectés lors de l'étude de transfert ont évolué. Les conséquences du changement climatique et les évolutions réglementaires nécessitent une adaptation du calendrier du programme de travaux envisagé.

Ce qui a pour conséquence d'exposer le service à des impacts budgétaires importants, comme par exemple des travaux d'interconnexion et de sécurisation qui doivent être anticipés et un renouvellement des réseaux qui doit se poursuivre à une cadence cohérente avec le vieillissement des infrastructures.

Le budget de fonctionnement est également fortement impacté par l'augmentation du coût des énergies, des matières premières, des produits chimiques et des travaux.

A cela s'ajoutent des recettes en baisse du fait de la diminution des volumes consommés (*double effet de la hausse des tarifs et de l'incitation à moins consommer pour préserver les ressources*).

Les tarifs définis lors de l'étude de transfert sur le principe de la convergence tarifaire en 2029 ne suffisent plus à apporter des recettes suffisantes pour maintenir un budget équilibré et en cohérence avec le niveau de service attendu.

Suite à ce constat et dans l'objectif de continuer à maintenir un service de qualité tout en poursuivant les investissements nécessaires sur le territoire, la CC2VV propose d'appliquer des tarifs permettant d'obtenir des recettes suffisantes pour équilibrer le budget.



Le principe d'appliquer un tarif unique dès 2024 est donc proposé à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire se prononce favorablement sur :

- **La fixation des tarifs « Eau potable 2024 » applicables par commune à compter du 01/05/2024 et détaillés en annexe de la présente délibération.**

Fait les jour, mois et an susdits,

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 42

Voix contre : 2

Abstention : 4



Annexe à la délibération n° 2024-04-18
Grille tarifaire « eau potable »

Collectivité	Abonnement Part fixe (€ HT/an/abonné)	Consommation Part variable (€ HT/m³) (tranche 1)	Consommation Part variable (€ HT/m³) (tranche 2)
ABBENANS	55,00	2,10	1,85
ANTEUIL / ANTEUIL	55,00	2,10	1,85
ANTEUIL/GLAINANS	55,00	2,10	1,85
ANTEUIL/TOURNEDOZ	55,00	2,10	1,85
APPENANS	55,00	2,10	1,85
ARCEY	55,00	2,10	1,85
BLUSSANS	55,00	2,10	1,85
BRANNE	55,00	2,10	1,85
CHAUX LES CLERVAL	55,00	2,10	1,85
CUBRIAL	55,00	2,10	1,85
CUBRY	55,00	2,10	1,85
CUSE ET ADRISANS	55,00	2,10	1,85
DESANDANS	55,00	2,10	1,85
FONTAINE LES CLERVALS	55,00	2,10	1,85
FONTENELLE MONTBY	55,00	2,10	1,85
GONDENANS LES MOULINS	55,00	2,10	1,85
GONDENANS MONTBY	55,00	2,10	1,85
GOUHELANS	55,00	2,10	1,85
HUANNE MONTMARTIN	55,00	2,10	1,85
HYEMONDANS	55,00	2,10	1,85
LA PRETIERE	55,00	2,10	1,85
LANTHENANS	55,00	2,10	1,85
L'HOPITAL SAINT LIEFFROY	55,00	2,10	1,85
L'ISLE SUR LE DOUBS	10,00	0,90	0,75
MANCENANS	55,00	2,10	1,85
MEDIERE	55,00	2,10	1,85
MESANDANS	55,00	2,10	1,85
MONDON	55,00	2,10	1,85
MONTAGNEY SERVIGNEY	55,00	2,10	1,85
NANS	55,00	2,10	1,85
PAYS DE CLERVAL	55,00	2,10	1,85
POMPIERRE SUR DOUBS	55,00	2,10	1,85
RANG	55,00	2,10	1,85
ROCHE LES CLERVAL	55,00	2,10	1,85
ROUGEMONT	55,00	2,10	1,85
SAINT GEORGES ARMONT	55,00	2,10	1,85
SOURANS	55,00	2,10	1,85
SOYE	55,00	2,10	1,85
TOURNANS	55,00	2,10	1,85
TROUVANS	55,00	2,10	1,85
UZELLE	55,00	2,10	1,85
VIETHOREY	55,00	2,10	1,85

pour l'autorité compétente par délégation





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 avril 2024

2024-04-19

Régie eau et assainissement : Validation des tarifs assainissement collectif 2024

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)

Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 48

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-19

Régie eau et assainissement : **Validation des tarifs assainissement collectif 2024**

La Communauté de Communes des 2 Vallées vertes est compétente en matière d'eau et d'assainissement depuis le 1^{er} janvier 2020. Les tarifs applicables à compter de cette date ont été fixés, à l'origine, sur le principe d'une convergence tarifaire à échéance 2029, par délibération du conseil communautaire n° 2019/63 en date du 25 avril 2019.

Le Président Bruno EAUDREY rappelle que les éléments en lien avec la tarification de l'assainissement, ont été débattus lors des 2 précédents conseils communautaires, dont celui consacré au Débat d'Orientation Budgétaire du 21/03/2024.

Le vice-président explique que le contexte et les éléments collectés lors de l'étude de transfert ont évolué. Les conséquences du changement climatique et les évolutions réglementaires nécessitent une adaptation du calendrier du programme de travaux envisagé.

Ce qui a pour conséquence d'exposer le service à des impacts budgétaires importants. Comme par exemple des travaux de mise aux normes de stations de traitement des eaux usées (techniques de traitement, normes de rejets) qui, bien souvent, doivent s'accompagner du passage en séparatif d'un grand linéaire de réseaux d'eaux usées.

Le budget de fonctionnement est également fortement impacté par l'augmentation du coût des énergies, des matières premières, des produits chimiques et des travaux.

A cela s'ajoute des recettes en baisse du fait de la diminution des volumes consommés (*double effet de la hausse des tarifs et de l'incitation à moins consommer pour préserver les ressources*).

Les tarifs définis lors de l'étude de transfert sur le principe de la convergence tarifaire en 2029 ne suffisent plus à apporter des recettes suffisantes pour maintenir un budget équilibré et en cohérence avec le niveau de service attendu.

Suite à ce constat et dans l'objectif de continuer à maintenir un service de qualité tout en poursuivant les investissements nécessaires sur le territoire, la CC2VV propose d'appliquer des tarifs permettant d'obtenir des recettes suffisantes pour équilibrer le budget.



Le principe proposé à l'assemblée est d'appliquer un tarif intermédiaire en 2024 avant d'arriver à un tarif unique en 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire se prononce favorablement sur :

- **La fixation des tarifs « assainissement collectif 2024 » applicables par commune à compter du 01/05/2024 et détaillés en annexe de la présente délibération.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :
Voix pour : 45
Voix contre : 2
Abstention : 1



Annexe à la délibération n° 2024-04-19
Grille tarifaire « assainissement collectif » 2024

025-200068294-20240411-24D_04_19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2024

Publication : 25/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Collectivité	Abonnement Part fixe (€ HT/an/abonné)	Consommation Part variable (t/h ³)
ABBENANS	59,51	2,86
ANTEUIL/ANTEUIL	59,51	2,85
ANTEUIL/GLAINANS	59,51	2,80
ANTEUIL/TOURNEDOZ	59,51	2,85
APPENANS	59,51	3,10
ARCEY	72,18	3,75
AVILLEY	74,40	2,83
BLUSSANS	59,51	3,02
BOURNOIS	59,51	2,80
BRANNE	64,59	2,86
CHAUX LES CLERVAL	59,51	3,09
CUBRIAL	63,00	2,85
CUSE ET ADRISANS	65,11	2,94
DESANDANS	56,53	2,78
FONTAINE LES CLERVAL	59,51	2,59
GENEY	67,50	3,05
GONDENANS LES MOULINS	64,59	3,08
GONDENANS MONTBY	59,51	2,60
GOUHELANS	59,51	2,60
HUANNE MONTMARTIN	64,59	2,95
L'HOPITAL ST LIEFFROY	67,50	3,03
L'ISLE SUR LE DOUBS	9,80	1,65
MANCENANS	66,30	2,82
MEDIERE	59,51	3,00
MONDON	62,02	2,83
MONTAGNEY SERVIGNEY	59,51	2,95
MONTUSSAINT	72,40	2,75
ONANS	70,17	2,99
PAYS DE CLERVAL	59,51	3,09
POMPIERRE SUR DOUBS	59,51	2,60
RANG	68,59	3,02
ROGNON	68,86	2,60
ROUGEMONT	59,51	3,05
SOURANS	59,51	2,80
SOYE	59,51	3,69
ST GEORGES ARMONT	61,32	2,76
TALLANS	59,51	2,84
TOURNANS	59,51	2,95
UZELLE	59,51	2,80
VIETHOREY	59,51	2,66



**2 Vallées Vertes**
de Communes

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 11 avril 2024****2024-04-20****Vote des taxes directes locales pour l'exercice 2024**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 4*)Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 9*)

Votants : 48

Le 11 avril 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 mars 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), représenté par sa suppléante Sandrine HARDY ; Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ;



Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE.

ABSENTS :

Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONIOT (*Arcey*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Edwige GARRESSUS

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-04-20

Vote des taxes directes locales pour l'exercice 2024

Le Président propose à l'assemblée de voter les taux de fiscalité pour 2024 identiques à 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire de la CC2VV vote les taux de fiscalité proposés pour 2024 :

TFB : 3.96 %

TFNB : 7.09 %

THA : 5.18 %

CFE : 21.40 %

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :
Voix pour : 48
Voix contre : 0
Abstention : 0



Paris
FranceEPCI :
DÉPARTEMENT :

TRÉSORERIE OU SGC :

018 CC 2 VALLEES VERTES

25

SGC VALDAHON-BAUME-LES-DAMES

N° 1259 EPCI (1)

TAUX

FDL

2024

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2023 1	Taux de référence pour 2024 2a	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col.4 x col.2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	14 470 285	3,96		15 130 000	599 148	3,96	599 148
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 168 948	7,09		1 214 000	86 073	7,09	86 073
Taxe d'habitation additionnelle	1 466 205	5,18		1 325 000	68 635	5,18	68 635
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
CFE unique ou de zone	4 635 670	21,40		4 651 000	995 314	21,40	995 314
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total de la fiscalité additionnelle					753 856	Total	
Taux CFE plafonné pour 2024 (2b)	>>>				995 314	1 749 170	
Total des CFE unique, de zone et éolienne					995 314		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)
	8	9	10
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus		
Taxe foncière non bâtie additionnelle	735 856 = 1,000000		
Taxe d'habitation additionnelle	753 856		
CFE additionnelle	Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5)		

Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2024 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2024 (12)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)	(14) Durée retenue en cas d'intégration progressive des taux
CFE unique ou de zone	0,640			
CFE éolienne	>>>			

Si la diminution sans lien
des taux a été décidée en 2024,
cochez la case ☐

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
1 602 070	472 117	154 453	20 607	568 503	0	404 745	2 413 005

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2024
1 749 170		2 413 005		4 162 175

A BESANCON
Le 08 MARS 2024Pour la Direction des Finances publiques,
CHANTAL GOUBERTA Pour le Président,
Le 11/04/2024
Bruno BEAUDREYA
Le
Pour la Préfecture,

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.